

# L'INCORRUPTIBLE

4<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2022

NOVEMBRE - DÉCEMBRE



ces mots gravés : le peuple  
Français, & au-dessous : liberté,  
égalité, fraternité. Les mêmes  
mots seront inscrits sur leurs  
drapeaux qui porteront trois

## SOMMAIRE

ROBESPIERRE : DERNIERS TEMPS	4
ROBESPIERRE ET SES AMIS	7
CONSTRUCTION D'UNE LÉGENDE	8
LA PAROLE À NOS ADHÉRENTS	10
VIE DE L'ARBR	11
ROBESPIERRE, SAINT JUST, DERNIERS INSTANTS...	12

**On sait enfin que le bourreau, pour triompher de l'apparente insensibilité de Maximilien Robespierre, ne trouva pas de meilleur moyen que d'arracher à l'improviste l'appareil qui couvrait ses blessures. La violence, en effet, fut telle que la mâchoire brisée se détacha, et que soudain un cri terrible avertit l'exécuteur du plein succès de sa manœuvre.**

Du suicide politique en France depuis 1789 jusqu'à nos jours :  
Études sur la mort volontaire par A. Des Étangs, 1860.

## ÉDITO

par Rémi Vernière,  
secrétaire de l'ARBR

Pour cette fin d'année nous avons choisi d'aborder un épisode que nous sommes nombreux, parmi les passionnés ou les simples admirateurs de l'homme Robespierre, à méconnaître voire à ignorer. Les grands traits nous en sont heureusement connus, grâce aux archives et aux journaux de l'époque. Grâce à certains récits, comme celui succinct que sa sœur Charlotte a pu faire. Mais aussi – à regret – par le truchement d'une histoire écrite par les Thermidoriens et de fait souvent manichéenne et oublieuse de l'essentiel. On pourra en parallèle relire l'analyse que Françoise Brunel livre dans son *Thermidor, la chute de Robespierre*. Qui s'intéresse à Robespierre peut-il faire l'impasse sur les derniers jours d'un homme qui, dès 1791, s'est élevé au-dessus de la mêlée et a su si bien incarner la Révolution ? Parce que comprendre ces ultimes instants permet de mieux saisir la personnalité d'un homme jusqu'au bout légaliste et surtout la complexité

d'un mouvement révolutionnaire erratique et toujours sur la brèche. La légende de Robespierre s'est aussi construite le 9 thermidor. Mettre la lumière sur les ultimes décades, les derniers instants d'un Maximilien décidément très exposé, demeurerait un projet d'ampleur que notre bulletin ne pouvait résoudre à lui seul. La tâche était immense et pourtant nous avons souhaité contribuer à notre façon à mieux saisir dans le vif cet épisode-ciment, décisif pour la suite du mouvement révolutionnaire. D'une certaine façon, nous étions contraints de reprendre la chronologie des événements à partir d'un nécessaire compte à rebours. Fallait-il pour autant s'en tenir aux derniers jours, aux derniers instants et faire le seul récit des 8, 9 et 10 thermidor ? Devait-on considérer les choses avec plus de recul, parce que l'effet loupe des dernières journées pouvait s'avérer insuffisant pour comprendre un moment aussi puissant et complexe ?

Las, nous avons choisi... de ne pas choisir.

Ainsi, le coup d'État qui aboutit au 9 thermidor trouve son origine au moment du triomphe de l'être suprême – alors que Maximilien semble au faite de sa puissance. Entre le 20 prairial et le 9 thermidor s'ouvre donc une drôle de parenthèse qui ne se refermera qu'avec la mort du Tribun et celle de ses proches dont son frère Augustin. Lebas, Saint-Just et Couthon seront comme on le sait du voyage. Que s'est-il vraiment passé au cours de messidor ? Même si l'Incorruptible a conservé son activité au sein des jacobins durant cette période comme le rappelle à propos Bruno Decriem, il s'est éloigné du Comité de Salut Public et ne paraîtra qu'épisodiquement à la Convention. Ce retrait était-il un mauvais signal envoyé à ses ennemis qui vont dès lors s'empresser à construire

l'épilogue sanglant que l'on connaît ? Comment comprendre cette conspiration hétéroclite qui va triompher au lendemain du 8 thermidor, jour où fut prononcé son dernier grand discours à la Convention ? On sait aujourd'hui que c'était une victoire à la Pirrus : Maximilien ne pouvait que s'incliner devant l'inéluctable. Car sa mise à mort avait été orchestrée par les siens, les « Montagnards et parfois les plus avancés d'entre eux ». Ce qui demeure certain, c'est que Robespierre était de plus en plus

isolé, que ses adversaires ont trouvé l'espace et l'énergie nécessaires pour ourdir leur complot et le mener à son terme. Le récit heure par heure du 9 thermidor en devient glaçant. On remercie Alcide Carton pour ce déroulement haletant qu'il nous livre. Je n'oublie pas, entre autres, les contributions éclairées de Michel Benoit qui nous livre sa vision des derniers instants de Robespierre et Saint-Just, et bien évidemment celles de Suzanne Lévin. Des questions sont encore en

suspens et le demeureront. La mort de Robespierre, même partiellement documentée, ne cessera d'interroger. C'est aussi un legs pour les historiens, qui devront choisir comment qualifier ce moment à nul autre pareil (entre complot, conspiration, et coup d'État) mais surtout s'interroger sur « la signification historique » du 9 thermidor.

Bonne lecture à tous ! Joyeuses fêtes de fin d'année.

Rémi Vernière

# ROBESPIERRE DANS LE TEXTE



## Dernier discours de Robespierre à la Convention et à la Société des amis de la liberté et de l'égalité séante aux Jacobins de Paris le 8 thermidor an II 26 juillet 1794, OMR, t. X, p.544-576.

*Les révolutions qui jusqu'à nous ont changé la face des empires n'ont eu pour objet qu'un changement de dynastie, ou le passage du pouvoir d'un seul à celui de plusieurs. La Révolution française est la première qui ait été fondée sur la théorie des droits de l'humanité, et sur les principes de la justice. Les autres révolutions n'exigeaient que de l'ambition ; la nôtre impose des vertus. L'ignorance et la force les ont absorbées dans un despotisme nouveau ; la nôtre, émanée de la justice, ne peut se reposer que dans son sein.*

*La République, amenée insensiblement par la force des choses et par la lutte des amis de la liberté contre des conspirations toujours renaissantes, s'est glissée pour ainsi dire à travers toutes les factions ; mais elle a trouvé leur puissance organisée autour d'elle, et tous les moyens d'influence dans leurs mains ; aussi n'a-t-elle cessé d'être persécutée dès sa naissance dans la personne de tous les hommes de bonne foi qui combattaient pour elle. C'est que, pour conserver l'avantage de leur position, les chefs des factions et leurs agents ont été obligés de se cacher sous la forme de la République ; [...] Ils ne combattirent pas nos principes, ils les corrompirent [...].*

*Ici j'ai besoin d'épancher mon cœur ; vous avez besoin aussi d'entendre la vérité. Ne croyez pas que je vienne ici tenter aucune accusation ; un besoin plus pressant m'occupe, et je ne me charge pas des devoirs d'autrui ; il est tant [sic] de dangers imminents que cet objet n'a plus qu'une importance secondaire. Je viens, s'il est possible, dissiper de cruelles erreurs ; je viens étouffer les horribles ferments de discorde dont on veut embraser ce temple de la liberté et la République entière ; je viens dévoiler des abus qui tendent à la ruine de la patrie, et que votre probité seule peut réprimer. Si je vous dis aussi quelque chose des persécutions dont je suis l'objet, vous ne m'en ferez pas un crime ; vous n'avez rien de commun avec les tyrans qui me poursuivent [...].*

*Disons donc qu'il existe une conspiration contre la liberté publique ; qu'elle doit sa force à une coalition criminelle qui intrigue au sein même de la Convention ; que cette coalition a des complices dans le Comité de sûreté générale et dans les bureaux de ce Comité qu'ils dominent ; que les ennemis de la République ont opposé ce Comité au Comité de salut public, et constitué ainsi deux gouvernements ; que des membres du Comité de salut*

*public entrent dans ce complot ; que la coalition ainsi formée cherche à perdre les patriotes et la patrie. Quel est le remède à ce mal ? Punir les traîtres, renouveler les bureaux du Comité de sûreté générale, épurer ce Comité lui-même, et le subordonner au Comité de salut public, épurer le Comité de salut public lui-même, constituer l'unité du gouvernement sous l'autorité suprême de la Convention nationale, qui est le centre et le juge, et écraser ainsi toutes les factions du poids de l'autorité nationale, pour élever sur leurs ruines la puissance de la justice et de la liberté : tels sont les principes. S'il est impossible de les réclamer sans passer pour un ambitieux, j'en conclurai que les principes sont proscrits, et que la tyrannie règne parmi nous, mais non que je doive les taire ; car, que peut-on objecter à un homme qui a raison et qui sait mourir pour son pays ?*

*Je suis fait pour combattre le crime, non pour le gouverner. Le temps n'est point arrivé où les hommes de bien peuvent servir impunément la patrie ; les défenseurs de la liberté ne seront que des proscrits, tant que la horde des fripons dominera.*



Dutillois, Robespierre à la société des Jacobins (26 juillet 1794)

**P**rononcé la veille de ces événements tragiques du 9 au 10 thermidor an II, d'abord devant la Convention, puis à la Société dite des Jacobins, ce texte est souvent lu comme le « discours testament » de Robespierre, qui aurait ainsi anticipé son échec du lendemain.

Certains indices soutiennent cette lecture, et notamment la conclusion pessimiste du discours. Une telle interprétation gagne en force quand on l'applique avant tout à la seconde lecture, aux Jacobins. Cependant, à relire ce texte, on voit certes des accents de désespoir, mais il faut reconnaître que c'était loin de la première fois que Robespierre s'exprimait ainsi. De même, l'emphase mise sur la conspiration reflète sans doute une suspicion de celle portée par les futurs thermidoriens, mais aussi une hantise très répandue – et non toujours sans fondement – à cette époque. Plus fondamentalement, on trouve aussi dans ce discours des expressions d'une espérance dans le triomphe de la République et des témoignages de confiance dans les principes de ses auditeurs, éléments qui plaident contre la thèse de la résignation.

C'est surtout dans le contexte des divisions au sein des Comités de Salut public et de Sûreté générale qu'il faut comprendre ce discours. En le prononçant, Robespierre rejetait l'offre de réconciliation de la part de ses collègues des Comités qu'il avait été amené à accepter trois jours plus tôt, mais dont il se méfiait – pas forcément à tort.

Les contradictions apparentes du discours ne se résolvent que si l'on y voit une véritable tentative de faire appel à la Convention pour résoudre en sa faveur les conflits qui l'opposaient à ses collègues des Comités, mais une tentative relativement désespérée. Depuis un an, la Convention avait suivi Robespierre sans doute en partie à cause de son prestige personnel, mais aussi parce qu'il parlait au nom du Comité de Salut public. Le 8 thermidor, Robespierre misait sur sa réputation

d'intégrité et de patriotisme, mais elle ne pesait finalement pas assez : en sortant du rôle du porte-parole du Comité, il laissait vraisemblablement une bonne partie des députés désemparés, tout en se rendant vulnérable aux accusations d'ambition personnelle lancées par ses ennemis.

Est-ce qu'en suivant la stratégie apparemment voulue par Saint-Just, d'essayer de régler les différends entre les membres des Comités en interne, on aurait pu éviter ce dénouement ? On ne peut pas le savoir.

Quoi qu'il en soit, Robespierre était sans doute conscient des risques de sa démarche, mais il n'a pas pu ou n'a pas voulu envisager d'autres solutions.

Texte sélectionné et présenté  
par **Suzanne Levin**,  
docteure en histoire

**POUR ALLER PLUS LOIN, VOIR :**

**Françoise BRUNEL**, *Thermidor. La chute de Robespierre, 1794*, Bruxelles, Complexe, 1989

**Hervé LEUWERS**, *Robespierre*, Paris, Fayard, 2014, ch. 24, « Derniers discours », p. 356-361



Coqueret, *Un Génie tutélaire sort du Sénat et extermine les oppresseurs, 9 thermidor an 2, entre 1793 et 1794.*

# “Robespierre : derniers temps<sup>1</sup>”

Peu de périodes aussi courtes [de notre histoire] n'auront attisé autant de passions que celle qui s'étend du printemps 1793 à l'été 1794. Son nom, car elle fait partie de rares portions du temps national à être distinguée par un chrononyme qui délimite l'existence d'une période aussi noire qu'effrayante, « la Terreur », nous dit Guillaume Mazeau<sup>2</sup> en introduction de l'article consacré à 1794 dans *l'Histoire mondiale de la France*. Elle commencerait donc à la création du Comité de Salut Public (5 avril 1793) confondu avec l'entrée de Robespierre le 27 juillet, et s'achèverait donc avec sa chute le 9 thermidor (27 juillet 1794) que G. Mazeau appelle fort justement un « coup d'état ».

Je demeure toujours perplexe et saisi par la remarquable invention des vainqueurs – les Thermidoriens – arrêtant les bornes de la violence révolutionnaire à l'entrée de Robespierre au Comité de Salut public (11 membres) dont la composition ne sera pratiquement pas changée par la Convention et à sa mise en état d'arrestation le 9 thermidor et sa mort le 10 et de ce fait apportant la preuve a posteriori que Robespierre était bien le seul coupable, et qu'il faudrait sans doute les remercier d'avoir sauvé la République. Je demeure toujours aussi surpris que cette manœuvre d'une rare habileté politique continue de subjuguier des historiens pourtant sérieux et que l'opinion générale continue d'y croire, tant les preuves s'accumulant nous amènent à considérer que cette chrononymie n'est qu'un mensonge d'État<sup>3</sup>.

Que s'est-il donc passé ce 9 thermidor ? Comment tenter de refaire le film de « ce coup d'état » ?

Il demeure bien des zones d'ombre sur les jours qui ont précédé, sur l'absence durant un mois (29 juin – 27 juillet 1794)

de Robespierre aux séances du Comité de Salut Public, et nous ne prétendons pas les lever toutes, d'autant que pour beaucoup, les preuves manquent, quand la véracité des faits demeure sujette à caution car rapportée après coup, déformée par la mémoire des protagonistes.

Il nous a semblé toutefois important de vous rapporter aussi fidèlement que possible avec les incertitudes qui demeurent, les « derniers temps de Robespierre » à la Convention puis au Comité de Sûreté Générale, à la prison du Luxembourg, puis, libre à l'Hôtel de Ville, arrêté à nouveau, à la Conciergerie, sur la place de la Révolution et jusqu'au transport de sa dépouille aux Errancis.

## 1 - À la Convention

### 9 thermidor (dimanche 27 juillet 1794)

5h : le Comité de Salut public réuni qui a travaillé une partie de la nuit se sépare (combien sont-ils ? Saint-Just, Collot

1 Emprunté à Jean-Philippe Domecq, « Robespierre, derniers temps », 1984 (Prix 1984), 2002, et 2011.

2 Guillaume Mazeau, « 1794 La Terreur en Europe », in *Histoire mondiale de la France*, P. Boucheron and coll., p.p. 414-418, Seuil Éditions.

3 Jean-Clément Martin, *Échos de la Terreur*, Perrin Éditions, 2017 2018 (sous-titre de la 1<sup>ère</sup> édition).



d'Herbois, Billaud-Varenne, Barère, Carnot, Robert Lindet ? Prieur de la Côte d'Or ? Couthon n'est pas là). Il est convenu (selon Billaud-Varenne) que Saint-Just viendra présenter son rapport devant le Comité avant de parler devant la Convention. Robespierre, après la réunion aux Jacobins est rentré chez lui.

**Vers 8h** : averse de pluie, la seule de la journée.

**11h** : le Comité de Salut Public se réunit. Mais Saint-Just n'est pas là.

**11h** : en même temps la Convention ouvre la séance. C'est Thuriot qui occupe « le fauteuil » de président (Collot d'Herbois qui est au CSP). Saint-Just après les questions diverses se présente à la tribune et demande la parole. Robespierre est là. (Charles Duval<sup>4</sup>)

**12h** : Saint-Just (l'air sinistre – il n'a pas dormi de la nuit) entame son discours : « Je ne suis d'aucune faction, je les combattrai toutes... ». Tallien l'interrompt : « Et moi aussi, je n'appartiens à aucune faction [...] Je demande que le rideau soit entièrement déchiré ». Suit un long tumulte à l'arrivée du Comité de Sûreté Générale et du Comité de Salut Public qui est applaudie.

**Vers 12h30** : dès son arrivée Billaud-Varenne intervient. Il fait arrêter un homme dans les tribunes puis déclare :

« Le moment de dire toutes les vérités est arrivé. Je métonne de voir Saint-Just à la tribune, puis avance : « l'assemblée périra si elle est faible ». À quoi les députés présents (beaucoup sont en mission, travaillent en comité ou sont absents), au milieu des cris, répondent : « Vive la République, vive la convention nationale ». Le Bas, l'ami de Robespierre, menace et se précipite à la tribune. Il est interrompu. Et Billaud reprend : « Vous frémirez quand vous saurez... » Le procès-verbal fait état de murmures d'indignation. Billaud s'en prend directement à Robespierre à qui il reproche la loi du 22 prairial<sup>5</sup>. Duval note page 6 du PV : « Tous les yeux se tournent vers Robespierre et lui expriment l'horreur qu'il inspire ; un frémissement général se fait entendre ».

**13h - 13h30** : Billaud dénonce d'abord François-René Dumas<sup>6</sup> après avoir dénoncé le Général Lavalette<sup>7</sup>. Et il continue par de grandes phrases, applaudi par tous les membres et les tribunes : « Nous mourrons tous avec honneur, car je ne crois pas qu'il y ait ici un seul représentant qui voudrait exercer sous un tyran ». Duval note encore : « un seul cri se fait entendre : « périssent tous les tyrans ».

Robespierre s'élançait à la tribune, fou de rage. De partout, on lui crie : « A bas le tyran ». Il baisse la tête, descend quelques degrés ; l'énumération de ses forfaits continue, son supplice commence. (Duval p. 7)

**13h30 - 14h (on n'est pas sûr)** : Tallien reprend la parole, lance des accusations de « Cromwell, de Catalina » et demande « la permanence des séances jusqu'à ce que le glaive de la loi ait assuré la révolution ». C'est clair pour Robespierre. Il n'y aura pas de procès pour lui et ses amis comme cela a été le cas pour Marat.

Barère, la Convention ayant contraint Robespierre au silence, présente un rapport au nom des deux comités réunis le matin. Il parle d'une crise préparée. Sans le dénoncer frontalement, il répond au discours du 8 thermidor, propose la réorganisation de la Garde Nationale<sup>8</sup> parisienne et propose un appel au peuple à rallier la Convention nationale. Puis après dans le tumulte d'une séance désordonnée<sup>9</sup>, Tallien demande l'arrestation d'Hanriot, puis Billaud, celles de Boulanger, Lavalette, Dufresse (armée du Nord). Vadier à son tour entre en lice et de manière ironique s'en prend aussi à Robespierre (rires). Tallien redemande la parole pour en revenir au plan général de la conspiration, et « ramener la discussion à son vrai point »<sup>10</sup>. Robespierre essaie pour la 4<sup>ème</sup> fois de prendre la parole. Tallien la garde et reprend sa dénonciation.

À sa 5<sup>ème</sup> intervention, Robespierre alors crie « qu'on l'envoie à la mort ».

...

4 Charles Duval, député montagnard et jacobin d'Ille-et-Vilaine, fut désigné pour siéger à la commission chargée de rédiger le projet des séances des 9, 10 et 11 thermidor. Son projet de procès-verbal a été imprimé par ordre de la Convention, mais pas adopté.

5 <https://www.amis-robepierre.org/Robespierre-et-la-loi-du-22>, article de Bruno Decriem. À rattacher aux lois de Nivôse et Ventôse. <https://www.amis-robepierre.org/Les-decrets-de-venteux-Rapporteur>.

6 François-René Dumas, président du Tribunal révolutionnaire, guillotiné le 10 thermidor avec Robespierre.

7 Lavalette, général à l'armée du Nord. Grâce à Robespierre, un arrêté du comité de salut public ordonne le 23 floréal (12 mai 1794) sa libération et le réintègre dans ses fonctions. Lavalette demande alors à être employé sous Hanriot, et il est affecté à la 17<sup>e</sup> division militaire le 28 mai 1794. Adjoint de François Hanriot le 9-Thermidor, il est guillotiné avec les Robespierristes le 10 thermidor an II (28 juillet 1794).

8 Alcide carton, observation : Barère entreprend à la suite de Billaud qui a demandé l'arrestation des généraux de « délégitimer » toute tentative d'action des chefs militaires acquis à Robespierre.

9 Françoise Brunel, *Thermidor la chute de Robespierre*, Complexe Éditions, 152 p., 1989.

10 Alcide Carton : à ce moment-là l'assemblée a été « préparée à point ».

**14h - 14h30** : Augustin Robespierre demande à partager le sort de son frère.

Louchet demande alors un décret d'arrestation contre Robespierre ; Lozeau, député de la Plaine, car jusque-là c'est une affaire entre Montagnards, demande un décret d'accusation.

Puis Billaud met en cause Couthon. Les dés sont alors jetés. Mais Robespierre tente une sixième intervention. Lacoste demande l'arrestation d'Augustin, Louchet, sans doute celle de Saint-Just et Couthon. Le Bas veut partager l'opprobre du décret. Tous sont décrétés en état d'arrestation.

### Quelle heure est-il ? 15h30, 16h ?

Collot d'Herbois réclame les papiers que Saint-Just a en mains puis parle des ennemis de la Convention. Le tumulte se prolonge et Robespierre pour la septième fois cherche à intervenir et Delmas demande l'exécution des décrets, à quoi Thuriot répond que les huissiers ont refusé d'intervenir. Les accusés devaient venir à la barre selon l'usage. Robespierre refuse et tente une huitième intervention. Selon certains récits, il aurait injurié la Convention. Mais il est permis d'en douter.

Puis, Collot d'Herbois, dans un discours élaboré, fait une synthèse de ce qui vient d'être dit et décidé, revient sur la séance du 8 thermidor aux Jacobins au cours de laquelle Fouché a été exclu de la présidence et s'en prend à Saint-Just.

Les membres du Comité de Sûreté Générale quittent, applaudis, la séance. (David, malade (?), est absent).

La séance est suspendue vers 17h - 17h30.

Pourquoi les Jacobins étaient-ils si peu nombreux dans les tribunes, ce jour-là ? Robespierre a sans doute ressenti cet abandon, les tribunes hostiles et le retournement de la convention qu'il n'avait pas fréquentée depuis juin.

## 2 - À travers Paris

### 10 thermidor après une nuit sans fin

La suite de cette journée a donné lieu à de nombreuses versions.

Les soldats s'emparent alors des 5 décrétés d'arrestation qui sont conduits au Comité de Sûreté Générale. Ils sont envoyés vers cinq lieux distincts ; pour Robespierre, c'est la prison du Luxembourg. Le gardien refuse de le recevoir.

**18h - 23h** : il est conduit à la Mairie, quai des Orfèvres, où il est accueilli chaleureusement, mais il refuse de rejoindre les délégués de la Commune, l'invitant à une insurrection. Il rejoint ensuite l'Hôtel de Ville où Couthon, son frère, Le Bas et Saint-Just qui l'ont rejoint, appellent le peuple à les rejoindre.

La Commune a appelé Paris (tocsin) à la résistance. Au pied de l'Hôtel de Ville sous l'autorité d'Hanriot se trouvent des sans-culottes, des hommes de la Garde nationale, des

gendarmes, des canonniers. Au plus fort de la mobilisation en faveur de la Commune, vers 19 heures, il y a environ 3 400 hommes devant l'Hôtel-de-Ville et surtout 33 pièces de canon (les canonniers sont essentiels, voir la journée du 2 juin 93). Mais rien ne se passe. Aucun ordre, des rumeurs. Cette foule armée se disperse<sup>11</sup>.

Pendant ce temps la Convention qui a peur, déclare que les 5 décrétés d'arrestation sont « rebelles » et déclarés « hors la loi ». Elle a mobilisé la Garde nationale, les gendarmes, sous le commandement de Barras. La plupart des sections sont rangées à ses côtés après minuit. *Avant minuit, c'est très indécis.*

### Dans la nuit du 9 au 10, tout se dénoue

L'entrée des forces armées dans l'Hôtel de Ville crée une grande confusion. À partir de là, les versions divergent qui préparent des enjeux mémoriels ultérieurs. Tentative de suicide ou coup de pistolet d'un gendarme ? Le Bas se suicide, Augustin saute par la fenêtre pour fuir tout comme Hanriot.

### Au petit matin du 10 thermidor

La convention ordonne bien vite que la guillotine soit dressée place de la Révolution comme pour Louis XVI. Robespierre, Couthon, Saint-Just, Hanriot sont conduits au Comité de Salut Public, puis à la Conciergerie<sup>12</sup>.

En début d'après-midi : le Tribunal révolutionnaire ayant reconnu leur identité envoie vingt-deux condamnés à la guillotine. Les exécutions, débutées vers 16h dureront jusqu'à la fin de la soirée. Très vite et discrètement, les corps sont conduits au cimetière des Errancis, plaine Monceau, et recouverts de chaux vive.

Le lendemain, 29 juillet (11 thermidor), soixante et onze personnes sont guillotonnées à leur tour composant le plus important contingent de condamnés<sup>13</sup>.

En septembre, Tallien emploie l'expression « système de la terreur » auquel la convention vient de mettre fin, entérinant le mot d'ordre des sans-culottes de septembre 93, rejeté en 1793 par la Convention et Robespierre lui-même : « La terreur à l'ordre du jour ».

## 3- Pour ne pas conclure

Alors ? 9 thermidor, complot ou pas complot contre Robespierre ? Le débat n'est pas vraiment clos. Le film des derniers moments de Robespierre continue de nous interroger. À relire cependant la journée du 9, on n'en demeure pas moins intrigué par la manière dont les attaques se sont succédé.

**Alcide Carton**

*Je remercie vivement notre amie Françoise Brunel pour l'aide précieuse qu'elle m'a apportée pour la rédaction de cet article.*

11 Hervé Leuwers, *Robespierre*, Fayard Éditions, 2014, p. 365 et suivantes.

12 Voir à ce sujet Jacqueline Grimault, *Robespierre à Paris*, chapitre « Au comité de Salut Public » et suivantes, p. 183 et suivantes, Delga Éditions Paris, 2022.

13 Jean-Clément Martin, *Robespierre, la Construction d'un monstre*, p. 311 et suivantes, Perrin Éditions, 2017.

# Robespierre et ses amis :

## dernières décades aux Jacobins avant le 9 thermidor

La fête de l'Être suprême du 20 prairial an II-8 juin 1794 est souvent présentée par les observateurs comme l'apothéose de Robespierre au pouvoir. Ses prises de parole à la Convention, avant le dernier discours du 8 thermidor, concernant son soutien à la loi du 22 prairial que des députés, se sentant menacés, rechignent à adopter. De nombreuses altercations au sein du comité de salut public apparaissant divisé le décident à s'en éloigner et à ne plus y paraître qu'exceptionnellement.

Durant cette même époque s'esquisse une coalition parlementaire hétéroclite, qui aboutit au « coup d'État » du 9 thermidor. Fautes de sources, on ne connaît pas grand-chose de cette conspiration, les trop nombreuses et commodes justifications post-thermidoriennes manquant à l'évidence pour la plupart d'objectivité et de crédibilité. Le 9 thermidor semble être la concordance de cette conjuration disparate et des circonstances mêmes de ces journées dramatiques.

Pourtant, dès messidor, ces complots sont dénoncés par Robespierre lui-même et par ses amis. Absent désormais de la Convention et du Comité de salut public, Robespierre investit la tribune de « son » club des Jacobins, où il compte bien des soutiens. En messidor, il y intervient 8 fois (sur 15 séances) et 3 (sur 4) dans la première semaine de thermidor. Un membre important du Comité, Billaud-Varenne l'explique ainsi : « Robespierre s'isola du comité et se réfugia aux jacobins où il préparait acéraient l'opinion contre ce qu'il appelait les conspirateurs connus. »

Malgré des présidents successifs qui ne lui étaient pas favorables (Fouché, Louis du Bas-Rhin, Barère, Élie Lacoste) Robespierre livre le combat : « Il est temps peut-être que la vérité fasse entendre dans cette enceinte des accents aussi mâles et aussi libres, que ceux dont cette salle a retenti dans toutes les circonstances où il s'est agi de sauver la patrie. » Il fustige les méthodes des comploteurs, continuateurs de l'hébertisme : « À Londres, on me dénonce à l'armée française comme un dictateur ; les mêmes calomnies ont été répétées à Paris : vous frémiriez si je vous disais dans quel lieu. » « On veut avilir et anéantir la Convention par un système de terreur. [...] ce complot existe. » Couthon, omniprésent, précise « Quatre ou cinq scélérats » et s'exclame « Tous les patriotes sont frères et amis ; pour moi, je veux partager les poignards dirigés contre Robespierre. » Et alors « Ici, toute la salle retentit des cris : « Et moi

aussi ! » » Revenu de l'armée d'Italie, Augustin Robespierre évoque les méandres troubles de ce fameux complot. « Il se plaint de ce qu'on emploie les plus basses flatteries pour jeter la division entre deux patriotes : on a été jusqu'à lui dire qu'il valait mieux que son frère. » Et il s'écrie de manière prémonitoire : « Mais en vain voudrait-on me séparer de lui : tant qu'il sera le proclamateur de la morale et la terreur des scélérats, je n'ambitionne d'autre gloire que d'avoir le même tombeau que lui. » D'ailleurs, de fausses rumeurs circulent déjà : « Il existe un système universel d'oppression.

[...] Tout est confondu par la calomnie. On espère faire suspecter tous les amis de la liberté ; on a l'impudence de dire, dans le département du Pas-de-Calais, que je suis en arrestation comme modéré. »

Soutenu par la ferveur des Jacobins « Robespierre, s'écrie un citoyen des tribunes, tu as tous les Français pour toi », Robespierre, légaliste sans doute, veut porter cette crise à la Convention, renonçant moralement à son titre de membre du Comité de salut public : « Si l'on me forçait de renoncer à une partie des fonctions dont je suis chargé, il me resterait encore ma qualité de représentant du peuple, et je ferais une guerre à mort aux tyrans et aux conspirateurs. » Il rassure la Convention, et espère qu'elle tranchera la crise à son avantage : « La Convention est pure, en général : elle est au-dessus de la crainte, comme du crime. Elle n'a rien de commun avec une poignée de conjurés. » Augustin, quelques minutes avant sa mort, revendique aussi ce respect du parlement souverain, et pourtant stratégiquement tactique perdante : « Il n'a jamais cessé de bien faire son devoir à la Convention, ainsi que son frère. »

La séance aux Jacobins du 8 thermidor est le dernier succès de Robespierre. Le peintre David l'évoque ainsi : « Robespierre s'écria alors qu'il ne lui restait plus qu'à boire la ciguë : je lui dis : "Je la boirai avec toi." » Tumultueuse et passionnée, cette séance voit Billaud-Varenne et Collot-d'Herbois chassés de la Société. Ils basculent ainsi dans le camp hétéroclite des conjurés. Le branle du 9 thermidor est lancé !

**Bruno DECRIEM**

Sources : Archives Parlementaires, 92 et 93. Aulard, *La société des Jacobins*, VI. Œuvres de Maximilien Robespierre, X. Françoise Brunel, *Thermidor La chute de Robespierre*, Complexe, 1989. *L'histoire* n° 433, mars 2017.

# Les « robespierristes » sont des « terroristes »

**E**n déclarant la loi « expression de la volonté générale » souveraine et en consacrant la primauté de la représentation nationale, la Révolution a donné vie aux groupements politiques. Dès 1789, sont identifiés, à l'Assemblée nationale, un « côté droit » et un « côté gauche », relayés dans l'espace public par la presse, stimulée par « la libre communication des pensées et des opinions ». Ainsi sont nés les « partis » et les contemporains ont fustigé les « lamethistes », les « fayettistes », les « maratistes » ou les « rolandistes, les « dantonistes » et les hébertistes ». Aussi n'est-il pas surprenant de voir dénoncer des « robespierristes » dès les lendemains du 9 thermidor.

La parole des Français s'exprime alors par un flot sans pareil d'adresses à la Convention pour condamner le « Catilina moderne », « second Cromwell » et ses « complices ». Mais, en dépit de clichés déjà rodés sur la nocivité des « factions », armes de la « contre-révolution », l'opinion publique semble flotter entre joie de voir éliminée la plus « tyrannique » de ces factions dont il faut poursuivre les « satellites », et crainte que « l'aristocratie et le modérantisme relèvent la tête », encouragés par la libération des suspects. La « révolution » opérée par la Convention le 9 thermidor demeure à la recherche de sa signification politique comme en témoignent les pétitions : il convient donc d'en écrire l'histoire explicative et consensuelle. Le récit est forgé en trois jours par deux députés, Montagnards « réacteurs », Tallien et Le Cointre (de Versailles).

Le 11 fructidor an II (28 août 1794), Tallien, auréolé par son action au 9 thermidor et soucieux de faire oublier sa mission à Bordeaux, présente une

« motion d'ordre » pour dénoncer l'agitation des sections parisiennes qui réclament l'application immédiate de la Constitution de 1793 et donc la réunion des assemblées primaires. Il fait l'éloge du Gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix, mais dénonce, par une étonnante création discursive, le « système de la terreur », « celui de Robespierre », dont la Convention « a été victime, jamais complice ». Et il conclut que « l'ombre de Robespierre plane encore sur le sol de la République ».

Le lendemain, Le Cointre obtient la parole pour rendre publique une dénonciation de sept Conventionnels, trois membres du comité de Salut public, Barère, Billaud-Varenne et Collot d'Herbois, quatre du comité de Sûreté générale, Amar, David (le peintre), Vadier et Voulland. L'accusation suscite immédiatement un vif débat.

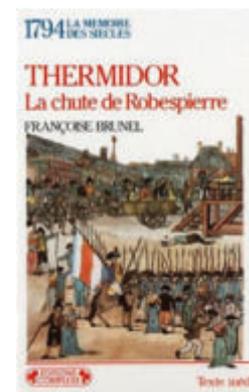
Il revient à Goujon de dévoiler le lien entre les interventions de Tallien et Le Cointre. « Hier, dit-il, un membre vint ici avec un discours préparé (...) où l'on blâme le système de terreur ; j'ai remarqué (...) qu'on voulait étendre un voile de terreur sur la Convention par ces termes de *robespierristes*, de *continuateurs de Robespierre* ». Et le jeune député trouve la défense la plus efficace pour disculper les accusés : « c'est la Convention qu'on accuse ». Il est relayé par certains Montagnards peu suspects de sympathie pour Robespierre, comme Cambon, le spécialiste des finances. Les inculpations de Le Cointre, approximatives, mal étayées par des pièces incertaines, tombent (momentanément) à plat : l'opinion publique n'est pas encore prête à un virage politique radical, comme en témoigne la « guerre des adresses » qui s'engage alors et va durer jusqu'en

brumaire an III, même si le pamphlet *La queue de Robespierre* du publiciste Méhée fils, proche de Tallien, obtient un large succès. Le 13 fructidor an II (30 août 1794), ces accusations sont repoussées comme « fausses et calomnieuses ». Mais Fréron, autre ténor thermidorien, peut fanfaronner : « s'il existait un parti qui voulait [...] ressusciter le système de Robespierre [...], je me dévouerais pour le peuple et la patrie ».

Le glissement de vocabulaire de « robespierristes » à « terroristes » est à l'œuvre. Plus large, beaucoup plus frappant politiquement, ce désignant va bientôt englober tous les partisans des mesures sociales et de la politique de l'an II. Placés en opposition aux « royalistes », les « terroristes » sont une aubaine pour ceux qui, au nom des « honnêtes gens », veulent incarner le « juste milieu ». Politiquement efficace en l'an III, la légende conserve, malgré les historiens, la vie dure dans le roman national.

Françoise Brunel

## CHEZ NOS LIBRAIRES



**Françoise Brunel**  
professeur émérite  
d'histoire

Chez Complexe  
(15/01/1999)

Pour prolonger utilement notre dossier. Pourquoi Robespierre a-t-il été mis à mort par les siens ?

## LE 9 THERMIDOR CHEZ LES LE BAS -DUPLAY

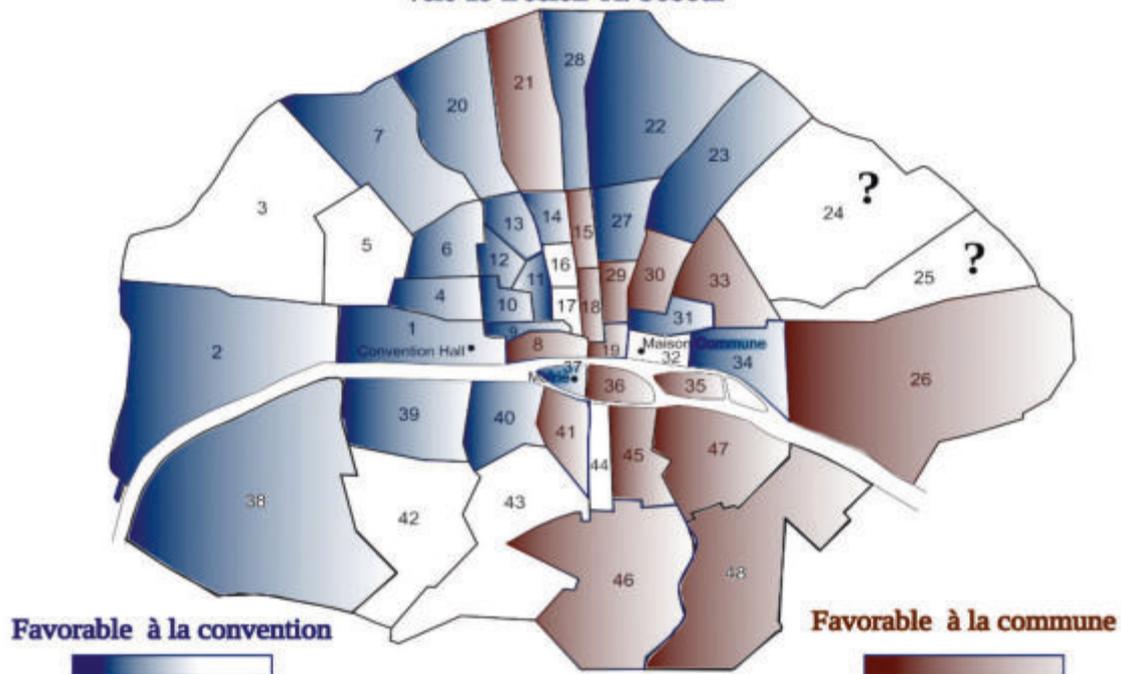
Elisabeth Duplay, jeune mère et épouse de Philippe Le Bas qui s'est suicidé, est emprisonnée le 13 thermidor avec son bébé. Sa jeune sœur Éléonore se fait volontairement incarcérer avec elle.

Le 9 thermidor, Elisabeth déclare dans son récit, à la fin de sa vie :

« Je rentrai chez nous éperdue, presque folle. Jugez de ce que j'éprouvais lorsque notre cher enfant me tendit ses petits bras, il y a cinq semaines seulement que je suis accouchée : la force et la raison m'abandonnaient ; du 9 au 11 je restai sur le parquet ; je n'avais plus de forces ni de connaissances ; je ne me couchais pas. Grand Dieu ! On ne meurt pas de douleur ! »<sup>1</sup>

<sup>1</sup> In Florent Hélicher, *Philippe Le Bas, un républicain de naissance*, p. 49 Edition à compte d'auteur (mémoire de master préfacé par M. Biard)

La position des 48 sections parisiennes le 9 thermidor an II  
Vers 19 h selon A. Soboul



## LES 8, 9 ET 10 THERMIDOR DE CHARLOTTE ROBESPIERRE

« Le 9 thermidor, durant toute la séance il fut impossible à mes malheureux frères et à leurs amis de faire entendre une seule parole de justification. Ils furent décrétés d'arrestation. [...]

Le terrible décret de mise hors la loi dispersa tous les hommes qui s'étaient rangés autour de mon frère pour le défendre. On se saisit de sa personne... mais je ne puis continuer ce récit ; l'histoire suppléera au silence de ma douleur.

[...] Le lendemain, 10 thermidor, je m'élançais dans les rues, la tête toute troublée et le désespoir dans le cœur ; j'appelle, je cherche mes frères. [...] J'apprends qu'ils ont été conduits à la Conciergerie. J'y cours, je demande à les voir, je le demande à mains jointes ; je me traîne à genoux devant les soldats ; ils me repoussent, se rient de mes pleurs, m'insultent, me frappent. Quelques personnes, émues de pitié, m'entraînent.

Ma raison était égarée. Je ne sais ce qui se passa, ce que je devins ; ou plutôt je le sus plusieurs jours après ; quand je revins à moi j'étais dans une prison. Une dame était avec moi.

[...] On m'avait mise en prison parce que, disaient mes persécuteurs, j'avais trempé dans la conspiration de mon frère contre la chose publique. [...] C'était mettre le comble à tous leurs attentats. »

Extraits de ses Mémoires

# LA PAROLE À NOS ADHÉRENTS



**L'*Incorruptible*, depuis son numéro 113, souhaite donner la parole à ses adhérents. Au fil des numéros, de tout nouveaux adhérents ont témoigné de leur intérêt pour Robespierre et la Révolution française ; d'autres ont pu apporter un point de vue singulier sur sa vie et son œuvre. Cette fois-ci, c'est l'anniversaire de la première République qui a inspiré notre ami Georges Gastaud adhérent de l'ARBR dès 1989. Il avait alors animé avec Vincent Flament et le défunt Régis Huart, professeur d'histoire, le journal lensois « Le Régicide » qui s'est battu et obtenu que le lycée professionnel lensois portât le nom de « Robespierre ». Nous lui ouvrons volontiers nos colonnes.**

## « Elle répond toujours du nom de Robespierre, ma France ! »

Automne 2022, 230<sup>ème</sup> anniversaire de Valmy et de la proclamation de la Première République

Qui peut encore douter de l'actualité d'une défense raisonnée de Maximilien Robespierre et de son bilan historique hors du commun ?

Nous sommes à l'heure du démontage de la République indivisible au nom du « Pacte girondin » et des séparatismes régionaux les plus divers, et Robespierre fut l'incontestable chef de file de ces Jacobins que la doxa médiatique honnit d'autant plus qu'ils préservèrent la France révolutionnaire de l'éclatement fédéraliste.

Nous vivons depuis trente ans le démontage des conquêtes de 1905, du Front populaire et de la Libération, alors que Robespierre et Saint-Just (lequel déclarait que « l'opulence est une infamie... ») plaçaient le droit des pauvres aux « subsistances » très au-dessus de ce droit « inviolable et sacré » des riches à l'absolue propriété que célébraient les Brissotins : un engagement du côté des humbles qui fait du grand Arrageois l'incontestable précurseur des idéaux de *République sociale* portés par le prolétariat parisien insurgé de février 1848.

Nous subissons des abandons tous azimuts de souveraineté politique, économique, industrielle, agricole, militaire, diplomatique, culturelle, alors les « patriotes » de 1789, un mot qui signifiait alors « révolution-

naires », et plus encore, les « Sans Culottes » et autres « Républicains de l'An II » clamaient « Vive la Nation ! » et chantaient à pleine voix « le peuple souverain s'avance ! » : tant il est vrai que, comme l'a écrit Jaurès, « *l'émancipation nationale forme le socle de l'émancipation sociale* ».

Nous endurons une entreprise visant à désétablir insidieusement la « langue de la République » au profit de l'idiome impérial du Grand Marché alors que les députés démocrates de la Montagne ont voulu que l'ensemble des citoyens s'approprient la langue française afin de se mettre en état de débattre ensemble des affaires publiques.

Nous souffrons la casse de l'Éducation nationale et des autres services publics alors que le député jacobin Le Peletier, martyr de la République comme le sera Marat, fut le concepteur et le pionnier d'un vaste plan d'instruction publique et républicaine ouverte à tous.

Nous souffrons de voir la France se faire conspuer en Afrique en raison de son lourd héritage néocolonial, alors que Maximilien Robespierre fut, en convergence avec le grand Toussaint Louverture, le pionnier de l'abolition de l'esclavage et de ce que l'on n'appelait pas encore « décolonisation ».

Enfin, nous fustigeons les relations



Canu, Maximilien Robespierre naquit à Arras et fut guillotiné à Paris le 10 Thermidor an 2, 1796.

fusionnelles systémiques entre les sommets de l'État, les cabinets privés et la haute banque au seul profit du grand capital national et transnational alors que Robespierre, malgré la « légende noire » qui persécute sa mémoire, reste indéfectiblement pour l'histoire, « *Incorruptible* » par excellence. »

C'est pourquoi, contre les thermidoriens, les muscadins et les contre-révolutionnaires de tous temps et de tous pays, les vrais héritiers de Germinal et de Messidor répondront toujours haut et fort du nom injustement diffamé du vrai fondateur de la République française.

**Par Georges Gastaud,**  
agrégé de philosophie, octobre 2022

# Vie de l'ARBR

## NOS CONFÉRENCES 2023

Depuis la rentrée, nous avons accueilli trois conférenciers : Bernard Séneca, Serge Bianchi et Hervé Leuwers. Leurs propos sont désormais accessibles en ligne sur notre site et sur demande, nous vous en adressons un DVD.

2023 sera le 230<sup>ème</sup> anniversaire de la constitution de l'an II que nous comptons commémorer dignement.

- **LE 25 JANVIER, CÔME SIMIEN** : « Des aventures et mésaventures de l'école de la République »
- **LE 1<sup>ER</sup> MARS, FADI KASSEM** : « De l'être infini à l'Être Suprême : la religion dans la république jacobine »
- **LE 12 AVRIL, YANNICK BOSCH** : « Le parcours d'un député républicain anglais du Pas-de-Calais : Thomas Paine »
- **LE 24 MAI, SUZANNE LEVIN, MEMBRE DE NOTRE CA** : « Les représentants en mission de la Convention »

Pour plus de détails rendez-vous sur notre site : [www.amis-robespierre.org](http://www.amis-robespierre.org)

## ET NOTEZ DÉJÀ :

- **LE 6 MAI** : le 235<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance de Robespierre à Arras.
- **LE SAMEDI 29 JUILLET AU PANTHÉON** : commémoration de mort de Robespierre et de Saint-Just qui sera justement honoré.

## Adhérez, adhérez ! Faites connaître l'ARBR autour de vous

L'ARBR compte, en cette fin d'année 2022, autant d'adhérents à jour de leur cotisation que l'an dernier (256). Nous nous réjouissons de compter une cinquantaine de nouveaux venus et par le même temps nous nous interrogeons de n'avoir pas reçu le renouvellement de la cotisation d'une cinquantaine d'entre vous, lecteurs, en dépit des relances que nous vous avons faites.

Il nous faut vous rappeler que la publication de *l'Incorruptible* que nous avons voulu rénover depuis le numéro 113 nous revient à 6400 euros par an (confection, impression et envoi). Par adhérent le montant de fabrication annuelle des quatre exemplaires de notre bulletin « *l'Incorruptible* » s'élève donc à 25 euros environ. Nos conférences nous coûtent en moyenne deux cents euros, même si nos conférenciers ne réclament aucune indemnité que celle de leur transport.

Pour le reste, tout le travail que nous menons pour faire vivre notre site, nos interventions diverses est affaire de bénévolat et de conviction (voyez notre site).

**Or, nous n'avons pas d'autre ressource que celles de vos cotisations et vos dons. Notre association ne peut plus se permettre d'envoyer son bulletin sans la compensation d'une adhésion (perte de 1250 €).**

Notre assemblée générale de juin a maintenu le principe du montant libre de cotisation. Le montant de 5 euros est réservé aux étudiants et aux adhérents en situation de précarité.

Le seuil minimum de la cotisation ordinaire est fixé à 20 euros. La moyenne des cotisations s'élève quant à elle à 30 euros.

**Pensez d'ores et déjà à régler par chèque ou virement votre cotisation 2023. Le bulletin d'adhésion est joint à ce numéro.**

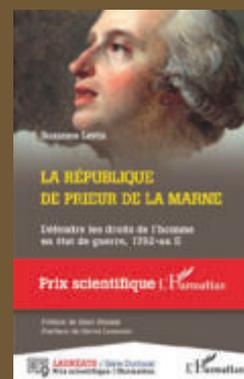
**BONNE ANNÉE 2023 !**

## NOS AUTEURS DE L'ARBR



**Jacqueline Grimault, enseignante, adhérente de l'ARBR depuis 1990**  
Chez Delga, 2022

Robespierre... Ils l'ont tué sans procès, jeté dans une fosse commune et recouvert de chaux vive. Puis, pour justifier leur crime, ils l'ont calomnié....



**Suzanne Levin, membre du CA de l'ARBR**  
Chez L'Harmattan, 2022

Que signifie être républicain à l'époque de la Révolution française ? Ce livre nous plonge directement dans cette question, à travers le cas d'une figure peu connue mais centrale de la période : Prieur de la Marne (1756-1827).



**Benoît Michel**  
Chez De Borée, 2017

Il est dix-neuf heures trente. Deux tombereaux montent la rue du Rocher en direction du cimetière des Errancis, près de la barrière de Monceaux. Il est tard, on jette pêle-mêle dans la fosse les corps des suppliciés du jour. Parmi eux, Maximilien Robespierre et Louis-Antoine Saint-Just, né à Decize il y a vingt-six ans. Nous sommes le 10 Thermidor de l'An II.

# Robespierre, Saint Just, derniers instants...

**D**evant les grilles, trois charrettes ont été attelées. Les chevaux tré-pignent, écument. Seule la charre-le les dérange, ils connaissent le par-cours et suivent la piste habituelle, celle du sang.

Je contemple mes amis. Têtes baissées. Mes liens me font mal. On m'aide à monter par l'arrière d'une charrette. Maximilien est déjà là, tout au fond, assis sur un peu de paille. On nous attache tous deux soli-dement aux ridelles de la voiture. Son vi-sage est tuméfié, livide. Les charrettes se mettent en route. Leurs roues, après une brusque marche arrière, suivie d'un arrêt brutal, prennent le départ dans un cahot anarchique. C'est notre dernier voyage et la lutte va commencer. Je garde le silence. Nous nous regardons. Dans ses yeux, la douleur, mais aussi la joie. Celle des amis qui sont réunis et qui n'ont plus qu'une heure à vivre. Nos souffrances person-nelles laissent soudain place à cette joie incommensurable, celle de ne pas nous être trompés sur nos sentiments d'amiti-tiés. Plus rien n'a d'importance à présent. Nous avons la fin tragique des Gracques. Maximilien ferme les yeux. Nous nous en-gageons sur le pont. La foule y est plus dense, vu son étroitesse. Beau temps pour les chalands et les teneurs de comp-toirs. Les gagne-petit sont à leur place, tout comme les teneurs de jeux de hasard qui prédisent la fortune et la gloire, en-castrés dans les demi-lunes du pont où ils ont installé leur échoppe tôt le matin. La fortune et la gloire... Quant à l'avenir... Nous tournons quai de la Mégisserie.

Devant nous une charrette. Augustin Robespierre, absent, paraît privé totale-ment de sentiment. À gauche la Seine, de l'autre côté de la rive, la tour de l'Horloge s'éloigne. Les charrettes sont de nouveau assaillies, bousculées, malgré les deux rangs de gendarmes armés. Nous tournons à droite vers la rue de l'Arbre-Sec. J'aperçois la vieille fontaine de pierres. Mes liens m'étaient les poignets à chaque secousse.

La charrette s'arrête un instant tant la foule est compacte. Des femmes en profitent pour danser et chanter dans l'allégresse la plus totale. C'est la rue Saint-Honoré. Les balcons regorgent d'êtres inconnus venus pour assister à notre calvaire. Des bras se lèvent. Des chapeaux volent. Il ne faut pas faiblir. Mourir à vingt-six ans...

J'avais déclaré en germinal que mourir n'était rien, pourvu que la Révolution triomphe... Je vais mourir et avec moi la Révolution ! Non ! Décidément, la Révolution appartiendra pour toujours à la France. Le peuple français ne perdra ja-mais sa réputation. La trace de la liberté et du génie ne peut être effacée dans l'univers. Mes convictions me protègent et l'exaltation est forte. Pourtant l'exalta-tion ne peut supprimer l'appréhension de la douleur, tout comme la résignation ne peut exclure la souffrance de l'être.

J'ai peur ! Les insultes redoublent. Une femme vient de percer la haie de gen-darmes et s'accroche à la ridelle de la charrette. Elle s'agrippe désespérément et vocifère en direction de Maximilien : « Monstre ! Au nom de toutes les mères, je te maudis ! » Maximilien hausse les épaules nerveusement.

Sur la droite, c'est la place des Piques. La foule est immense. Je ferme les yeux. Depuis combien de temps sommes-nous partis ? Une heure peut-être. Une heure de moins à vivre. Le soleil se cache, loin devant. Les charrettes s'arrêtent.

Le spectacle déjà offert par les mégères accompagnant notre dernier voyage se renouvelle autorisé par la troupe des gendarmes. Sur la droite, la maison des Duplay, volets clos, porche fermé, lieu magique, témoin de tant de bonheur de-puis trois ans. Si les pierres et les char-pentes pouvaient parler...

Au loin, deux longues poutres étroites,

séparées par un triangle d'acier. Immonde. La guillotine est réinstallée sur la place depuis le matin. Ils sont tous venus nous voir mourir. Les chevaux connaissent le parcours et s'arrêtent d'eux-mêmes. La plate-forme rouge. Sanson, campé, attend.

Les cimetières seront de magnifiques paysages où toutes les tombes seront re-couvertes de fleurs semées tous les ans par l'enfance... Il y aura un petit champ donné à chaque famille pour les sépul-tures...

Les badauds se bousculent, ivres de joie, la communion est générale. Qui sont ces gens ? Des bourgeois aisés, pour beau-coup ayant mené une existence clandes-tine, des amis de Danton, de Brissot, des royalistes camouflés... On nous fait des-cendre. Vite. Sans ménagement.

On entraîne Gobeau toujours inconscient. La planche à bascule claque. La fermeture de la lunette résonne. Le choc du couteau d'acier. Déjà on emmène Georges Couthon. Il me regarde de ses yeux doux, étonné de cette rage. Les larmes coulent sur son visage qui a déjà le teint de la mort. Je regarde les hommes qui l'entraînent machinalement, en haut des marches, soutenant son pauvre corps atrophié par la maladie ne lui permettant pas de se mouvoir seul.

La souffrance dure maintenant de-puis plusieurs minutes. Insupportable. Georges gémit sous la douleur, on le tourne, le retourne, rien n'y fait. Je dé-tourne les yeux. On scande : « Foutu maxi-mum ! » Maximilien paraît absent, pour toujours. Cris déchirants. Une clameur me surprend après un choc épouvantable et assassin. Georges n'est plus.

Huées de la foule. Déjà Legros me soulève par les aisselles. Je regarde une dernière fois Maximilien, désespéré... Adieu !

Les marches sont étroites. Ce bruit... C'est mon sang, là, dans mes tympan... Tant que je l'entends... Vite ! En haut... Devant la planche...

Sur un côté, les arbres du jardin des Tuileries, de l'autre ceux des Champs-Élysées. Aveuglement ! Je n'ai plus devant les yeux que le chemin qui me sépare de mon père et des degrés du Panthéon...

J'avais gardé jusqu'à présent la mémoire des anciennes offenses, mais à présent... Je regarde la foule qui s'embrasse.

Vous pourrez disperser mes membres aux quatre vents, il en sortira des répu-bliques, des républi...

**Michel Benoit**  
écrivain

## épilogue

« Tout doit contribuer à une œuvre. À la base de cet immense sacrifice de l'Esprit doit se trouver une fin ultime. La question est de savoir si, sous le tumulte qui règne à la surface, ne s'accomplit pas une œuvre silencieuse et secrète dans laquelle sera conservée toute la force des phénomènes. »

Hegel, *Introduction à la philosophie de l'histoire*, 1822